

DOSSIER DE CANDIDATURE
Formation CC Diriger
SESSION 2023

Date limite de réception : 06 janvier 2023

✍ Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération

Situation personnelle :

Nom : Prénom :

Nom de naissance :

Sexe : M F

Date de Naissance : ___/___/___ Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : ___/___/___/___/___ Téléphone portable : ___/___/___/___/___

Mail : @

Situation professionnelle actuelle :

Vous êtes salarié(e)

Employeur :

Adresse employeur :

Code Postal : Ville :

Téléphone : ___/___/___/___/___ Fax : ___/___/___/___/___

Mail professionnel :@.....

Vous êtes demandeur d'emploi

Autre situation : précisez :

Financement de la formation : (la formation s'élève à 1250 €)

Votre formation sera-t-elle prise en charge par votre employeur ? Oui Non

Si oui, quel type de financement :

Si non, quel sera votre type de financement :

Conditions de recevabilité :

Les conditions de recevabilité à suivre le cursus de formation du certificat complémentaire « direction d'un accueil collectif de mineurs » sont les suivantes :

- **Déposer un dossier d'inscription complet**
- **Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :**
 - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1)
 - « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
 - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
 - « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.
- **Etre admis en formation ou être titulaire d'une spécialité ou d'une mention :**
 - du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport,
 - du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
 - du diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;
- **Etre capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins** en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de vingt-huit jours dans les cinq ans qui précèdent l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

→ Joindre la copie des diplômes et / ou de l'attestation d'entrée en formation

Expériences bénévoles et/ou professionnelles dans l'animation de mineurs

Date et nombre de jours	Structure	Fonctions exercées	Statut
			<input type="checkbox"/> Professionnel / <input type="checkbox"/> bénévole <input type="checkbox"/> ACM / <input type="checkbox"/> autre structure
			<input type="checkbox"/> Professionnel / <input type="checkbox"/> bénévole <input type="checkbox"/> ACM / <input type="checkbox"/> autre structure
			<input type="checkbox"/> Professionnel / <input type="checkbox"/> bénévole <input type="checkbox"/> ACM / <input type="checkbox"/> autre structure
			<input type="checkbox"/> Professionnel / <input type="checkbox"/> bénévole <input type="checkbox"/> ACM / <input type="checkbox"/> autre structure

→ Joindre les photocopies des certificats de travail et attestations et un courrier d'accompagnement reprenant vos motivations et votre parcours professionnel dans l'animation

La vérification de la moralité et des conditions de direction se feront en début de formation

Attestation sur l'honneur que le casier judiciaire N° B 2 est vierge et extrait du bulletin N° 3

Certificat attestant des vaccinations obligatoires à jour (demande de certains organisateurs)

Rappel des pièces à fournir :

- Dossier complet avec photo
- Courrier d'accompagnement avec motivations et parcours professionnel dans l'animation
- Une copie de la carte d'identité recto et verso ou du livret de famille ou du passeport
- Une copie des diplômes de secourisme (A.F.P.S., P.S.C.1, PSE, AFGSU ou SST et des recyclages)
- Une copie des diplômes de l'animation socioculturelle et/ou sportive
ou attestation d'entrée en formation
- Copie des certificats de travail et attestations dans le domaine de l'animation (28 jours minimum dans les 5 ans précédent dont une en ACM)
- Attestation de recensement pour les personnes de moins de 25 ans
- Certificat de participation à la Journée de Défense et Citoyenneté (ex-JAPD)

Si besoin, pour compléter ce dossier N'hésitez à nous contacter

 03.83.93.36.59 ou 
estelle.archambault@irts-lorraine.fr

Dossier de candidature à retourner à : L'IRTS de Lorraine
Service BPJEPS
201, avenue Raymond
Pinchard 54100 NANCY

Ou : estelle.archambault@irts-lorraine.fr